



## **Remontée d'informations sur les situations sociales inacceptables auxquelles nous avons été directement confronté.e.s en période d'épidémie (période du 16 mars au 24 avril 2020)**

### ***Qui sommes-nous ?***

La Place santé est un centre de santé communautaire ouvert depuis fin 2011. Il est géré par l'Association Communautaire Santé Bien-Etre, association de proximité qui œuvre depuis 1992 à l'amélioration de la santé des habitant.e.s du quartier prioritaire Franc Moisin/Bel Air/Stade de France. La spécificité du projet de santé du centre de santé est d'articuler une offre de soin avec un accompagnement dans l'accès aux droits et des propositions d'activités collectives de prévention et de promotion de la santé. Un outil clef du projet est la médiation santé : l'équipe intègre 4 médiatrices en santé qui accompagnent dans les démarches individuelles d'accès aux droits, qui travaillent en lien étroit avec les médecins dans le cadre de « suivis conjoints » (reformulation des messages clefs, facilitation du parcours de santé, accompagnement psychosocial) mais aussi qui proposent des activités collectives participant à l'amélioration de la santé et du bien-être des personnes.

### **Composition de l'équipe :**

- 3 accueillantes (accueil des patients, facturation et gestion du Tiers payant)
- 7 médecins salariés (4.67 ETP)
- 3 étudiants (1 externe, 1 interne de niveau 1, 1 interne de niveau 2)
- 1 coordinatrice
- 4 médiatrices
- 1 musicothérapeute
- 1 agente administrative
- 1 directrice
- 1 agente d'entretien

Deux éléments de plus-value du projet régulièrement mis en avant par l'équipe sont la proximité et la pluri professionnalité.

## ***Contribution de l'équipe à la remontée d'informations sur les situations sociales inacceptables auxquelles nous avons été directement confronté.e.s en période d'épidémie***

Quelques mots pour commencer sur le contexte du recueil : depuis le 16 mars dernier, le centre de santé continue à fonctionner. Nous avons adapté l'offre de soins pour recevoir à la fois les personnes avec des symptômes Covid et garantir la continuité des soins par ailleurs. Les activités collectives ont été mises à l'arrêt ainsi que l'activité d'accompagnement dans les démarches d'accès aux droits en début de confinement mais celle-ci reprend progressivement. Nous avons travaillé largement depuis le 13 mars dernier à l'approche du confinement et depuis sur des activités de prévention et de promotion de la santé. Cela sous la forme de messages diffusés sur les réseaux sociaux, de fabrication et distribution d'écrans anti-postillons, de campagne de rappel des personnes isolées et/ou en situation de vulnérabilité accompagnées par l'association ou encore de constitution d'un fichier ressources de services spécifiques en temps de confinement et d'orientation des habitants du quartier. C'est dans le cadre de toute cette activité, nous avons pu documenter les situations inacceptables qui suivent.

### **Les problématiques liées à l'emploi :**

- De manière globale, des employeurs semblent ne pas jouer le jeu, nous donnons les numéros de téléphone de syndicats, qui ont ouvert des plate-formes. De nombreuses personnes au 18 avril n'ont rien touché ( au lieu de fin mars). Nous donnons les numéros de téléphone de syndicats qui ont ouvert des plateformes.
- Pour les personnes en ALD: 1) pb sur declare.ameli.fr : l'employeur apprend que son salarié à une ALD. Il peut même deviner laquelle. On peut penser aux conséquences. Désormais l'employeur sait que le salarié est "malade". Le secret médical serait en partie rompu ? Ce point questionne l'équipe de la Place Santé et plusieurs patients. 2) mi-avril : la CPAM a pris beaucoup de retard dans l'envoi du volet 3 aux salariés. les employeurs n'ont donc rien reçu et menacent de ne pas payer leurs salariés (ALD). Grosse pression sur les salarié.e.s et culpabilité de ne pas être au travail.
- Les patient.es auxiliaires de vies: plusieurs personnes nous ont dit travailler sans protections. chaque employeur gère la situation pour ses salariés et les protections proposées ne sont jamais suffisantes (1 masque par jour). postiers et livreurs chronopost, amazon sont aussi nombreux parmi nos patient.es et témoignent des mêmes difficultés.
- une de nos patientes travaille en Ehpad : l'employeur a mis fin à la période d'essai : les horaires de l'école ne convenaient pas aux horaires proposés par l'employeur, madame élève sa fille seule, l'employeur a proposé un "local" pour garder les enfants à l'intérieur de l'ehpad...
- Nous avons reçu des demandes de "certificat de non-contagiosité" demandé par les employeurs à nos patient.e.s à la fin de l'arrêt maladie : nous avons répondu que cette demande était illégale et ce "certificat" impossible à fournir.
- Situations où les confinements de salarié.e.s ont été imposés par les employeurs, notamment suite à la contagion dans un service (ou cas avéré d'infection d'un des salariés) suite à quoi l'employeur demande un arrêt, rétroactif.

- Constat de l'équipe de la Place Santé qu'il manque un interlocuteur = la médecine du travail dont la disparition progressive depuis plusieurs années rend les problématiques plus complexes. Le médecin généraliste ne peut pas se substituer.

#### **Les problématiques alimentaires:**

- La fermeture des marchés, les difficultés à toucher certains salaires, le chômage partiel, la fermetures des cantines scolaires, l'augmentation des prix => dans ce contexte, les distributions alimentaires sont indispensables et reposent beaucoup trop souvent sur la solidarité entre les gens.

#### **Problématiques d'isolement, ruptures de lien social:**

- Le confinement a renforcé l'isolement d'un grand nombre de personnes. Les activités collectives et de convivialité sur le quartier, les lieux d'accueil ont fermé. Nous avons reçu énormément d'appels de personnes très angoissées, notamment au cours des premières semaines du confinement. Nous avons vu certaines personnes en consultation, nous avons orienté d'autres vers la ligne d'écoute de la Croix Rouge puis celle mise en place par la ville de Saint Denis. Nous supposons que les gens vont mettre des mois à se remettre, et que nous allons devoir démultiplier nos initiatives autour de la santé psychique. Il va falloir beaucoup écouter et échanger. L'équipe de la Place Santé est en train de penser la manière dont repenser le lien social en temps de confinement.

#### **Les situations de violences:**

- Le confinement a renforcé les problématiques et l'absence de motif de sortie est très difficile à gérer pour les personnes victimes de violences.

#### **Les problématiques administratives:**

- Elles peuvent parfois attendre quelques jours ou quelques semaines, mais pas deux mois. Le manque d'écrivains public va mettre des gens dans des situations très compliquées. L'absence de possibilité de rdv à la préfecture notamment créera forcément des embouteillages monstres. L'enjeu est de pouvoir redémarrer l'activité progressivement.

#### **Problématiques liées à la précarité numérique:**

- Depuis la mise en place du confinement, nous sommes constamment sollicité.e.s par des habitant.e.s pour l'impression d'attestation de sortie. De nombreuses personnes nous sollicitent pour les remplir à leur place (analphabétisme, difficulté de compréhension de ce dont il s'agit).

*NB: Les besoins spécifiques de l'association pour remplir sa mission en temps de Covid sont remontés à l'ARS dans le cadre des bilans d'activités mensuels Covid (nous contacter au besoin).*

Contact = Emilie Henry, directrice, [emilie.henry@acsbe.asso.fr](mailto:emilie.henry@acsbe.asso.fr), 06 33 20 91 70